LOGEMENT : DES CLÉS POUR ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

À l'origine de 30 % des consommations d'énergie et de 13 % des émissions de CO_2, en France, le logement des particuliers constitue un levier essentiel de progrès environnemental, par le biais de la rénovation énergétique. À condition de convaincre massivement les ménages d'investir dans ces travaux… Trouver les arguments qui font mouche, proposer des financements pertinents, développer la compétence des professionnels… c'est la tâche à laquelle se sont attelés tous les acteurs du secteur, dans un esprit d'ouverture et d'innovation.

À lire dans ce dossier

ZOOM SUR…
Donner envie de rénover
P. 8

REGARDS CROISÉS
Accélérer la rénovation énergétique
P. 9

REPORTAGE
Accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation
P. 10

AVIS D'EXPERT
Faire évoluer l'offre privée vers un service global et qualitatif
P. 11

© iStock

© Istock

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : REMPORTER L'ADHÉSION DE TOUS

Réhabiliter son logement pour économiser l'énergie et gagner en confort : la perspective est motivante… Mais, aujourd'hui, trop peu de ménages passent réellement à l'action. Comment lever les freins et démultiplier les opérations de rénovation ? C'est l'un des gros chantiers ouverts par l'ADEME.

Isolation de la toiture et/ou des murs, remplacement des fenêtres, changement du système de chauffage : entre 2012 et 2014, en France, quelque 3,5 millions de ménages ont entrepris des travaux de rénovation énergétique de leur logement (hors logements sociaux), avec un bon ou très bon niveau de performance pour 288 000 d'entre eux. C'est beaucoup, mais très loin d'être suffisant. S'agissant d'un secteur des plus consommateurs d'énergie (30 % du total) et très émetteur de gaz à effet de serre (13 %), les bâtiments résidentiels constituent en effet un axe d'action prioritaire. C'est pourquoi la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a réaffirmé l'objectif de rénovation de 500 000 logements chaque année, à partir de 2017, dont au moins la moitié sont occupés par des ménages aux revenus modestes. À plus long terme, elle a également fixé pour objectif que l'ensemble du parc de logements soit rénové au niveau BBC d'ici à 2050 : cette perspective est fondamentale pour limiter notre impact sur le climat et contribuer à atteindre le facteur 4 pour la France.

INNOVER POUR CONVAINCRE

« Pour atteindre les objectifs de 2050, il faut accélérer considérablement le rythme des rénovations et en augmenter la qualité, remarque Gilles Aymoz, chef du service bâtiment de l'ADEME. *L'enjeu, aujourd'hui,*

Avec le fil d'actu, suivez l'info par courriel en vous inscrivant sur
www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement

30 %

DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE :
C'EST LE POIDS DU SECTEUR DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL EN 2015
Source : SOeS

3,5 MILLIONS

DE RÉNOVATIONS DE LOGEMENTS PRIVÉS ACHEVÉES EN 2014 ET RÉALISÉES ENTRE 2012 ET 2014, DONT 1,7 MILLION MOYENNEMENT PERFORMANTES, 1,4 MILLION FAIBLEMENT PERFORMANTES ET SEULEMENT 288 000 RÉNOVATIONS PERFORMANTES OU TRÈS PERFORMANTES.
(enquête Open, publiée en 2015).

500 000

LOGEMENTS RÉNOVÉS PAR AN
DONT 380 000 LOGEMENTS PRIVÉS : C'EST L'OBJECTIF À PARTIR DE 2017 DU PLAN D'INVESTISSEMENT POUR LE LOGEMENT.

25 410 €

C'EST LE COÛT MOYEN D'UNE RÉNOVATION PERFORMANTE OU TRÈS PERFORMANTE, CONTRE 11 146 € POUR UNE RÉNOVATION MOYENNEMENT PERFORMANTE ET 5 455 € POUR UNE RÉNOVATION FAIBLEMENT PERFORMANTE.

est donc d'accélérer le rythme et de massifier le mouvement, en l'orientant vers des opérations de qualité. Les solutions techniques existent. Mais pour convaincre les ménages de s'en saisir, nous ne pouvons plus nous appuyer sur les recettes anciennes, largement insuffisantes. Il faut trouver de nouveaux leviers à actionner : avancer des arguments en concordance avec les véritables préoccupations des particuliers, inciter les professionnels à adapter leurs offres, à améliorer leurs propres compétences et la qualité de leurs prestations, faciliter l'accès à des financements appropriés… » Autant de sujets sur lesquels travaille l'ADEME, aux côtés des ministères en charge de l'environnement et du logement, en relation avec ses partenaires : les collectivités territoriales, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Plan Bâtiment Durable, les professionnels…

MOBILISER ET ACCOMPAGNER

L'Agence a largement soutenu – et continue de soutenir – le développement de nouvelles technologies, de nouvelles réglementations, la montée en compétences des professionnels ou encore la mobilisation des particuliers. Attentive aux comportements de ces derniers en matière de rénovation, d'ailleurs suivis de près par son Observatoire permanent de l'amélioration énergétique du logement (OPEN), l'Agence tourne désormais également son action vers les questions sociologiques ou organisationnelles. Il s'agit notamment de mieux connaître les moteurs de décision des différents acteurs pour contribuer *in fine* à massifier la rénovation. Sur le terrain, l'Agence continue de soutenir les Espaces Info Énergie aux côtés des collectivités territoriales, ainsi que la mise en place de plateformes territoriales de la rénovation énergétique (PTRE). Leurs missions : mobiliser les acteurs publics ou privés concernés par le sujet, accompagner les particuliers désireux de se lancer dans des travaux de rénovation énergétique, mais aussi expérimenter des soutiens techniques et financiers nouveaux. *« Chacun a intérêt à s'approprier le sujet car, au-delà des questions énergétiques, la rénovation est au cœur de nombreux enjeux : emploi, valeur patrimoniale des biens, préservation des ressources, qualité de vie et santé des occupants… »*, souligne Gilles Aymoz. Par ailleurs, après avoir bouleversé des secteurs comme celui des transports, la révolution numérique est en passe de bousculer le marché du bâtiment. *« De nouvelles offres émergent, qui peuvent également faciliter le parcours du particulier qui souhaite s'engager dans une démarche de rénovation. Il sera utile de valoriser les offres porteuses des garanties nécessaires, notamment en matière d'économies d'énergie. »*

BÂTIMENT ET IMMOBILIER : LES ACTEURS EN RÉSEAU

Créé en 2009 par les pouvoirs publics, le Plan Bâtiment Durable fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier.
Sa mission : favoriser la mise en œuvre des mesures nécessaires pour atteindre les objectifs d'efficacité énergétique et environnementale fixés par l'État. *« Agissant comme une boîte à idées, comme une passerelle entre sphères professionnelle et publique, le Plan Bâtiment Durable met tout le monde autour d'une table, via une quarantaine de groupes de travail depuis 2009, favorisant ainsi partage et retours d'expériences. Cette concertation facilite l'émergence de dispositifs réglementaires ou opérationnels pertinents, dans un esprit consensuel »*, indique Anne-Lise Deloron, directrice-adjointe de cette organisation. Depuis trois ans, le Plan Bâtiment Durable se déploie aussi en régions, en lien avec les directions régionales de l'ADEME, afin de faciliter le partage des objectifs, leur appropriation par les territoires et la mise en œuvre d'actions différenciées selon les besoins locaux.

En savoir plus :
> **www.planbatimentdurable.fr**
> **www.ademe.fr/open-observatoire-permanent-lamelioration-energetique-logement-campagne-2015**

Plus d'infos :
> **gilles.aymoz@ademe.fr**

En savoir plus sur les EIE et les PTRE :
> **www.ademe.fr/renovation-energetique-lhabitat**

DONNER ENVIE DE RÉNOVER !

© ADEME

Le discours technologique a montré ses limites ? Place aux nouveaux acteurs et aux nouvelles idées pour toucher les particuliers. Une démarche innovante et productive adoptée à la fois par le Plan Bâtiment Durable et par l'ADEME.

Les bénéfices sont prouvés, l'accompagnement s'organise, des aides financières sont en place, les professionnels montent en compétence... Et pourtant, le volume des rénovations énergétiques ne décolle pas suffisamment. Pourquoi ? Entre mars et décembre 2016, cette question a mobilisé le groupe de travail « Nouvelles dynamiques de rénovation des logements » du Plan Bâtiment Durable, désireux de comprendre comment offrir un nouveau souffle à ces opérations d'amélioration de l'habitat. *« L'idée sous-jacente était que le discours technologique et indifférencié ne suffisait plus, qu'il fallait peut-être considérer la rénovation comme un produit à rendre plus attirant »*, explique Ariane Rozo, ingénieure au service Bâtiment de l'ADEME, partie prenante de cette réflexion. Les nombreuses contributions reçues dans ce cadre ont débouché sur une série de recommandations intéressantes. Mais, presque exclusivement issues d'experts techniques du bâtiment et de l'énergie, elles n'ont pas favorisé l'émergence d'idées en rupture. Afin de bénéficier de regards nouveaux, davantage portés sur l'« humain », l'ADEME a donc choisi de compléter ce travail, via un exercice inédit baptisé « Booster d'idées ».

DES « PÉPITES » À FAIRE FRUCTIFIER

La méthode utilisée est celle du design de service, *« une démarche d'innovation qui se centre sur l'expérience utilisateur et s'adapte aux contextes »*, comme l'explique Brice Dury, designer de services, sollicité à cet effet avec trois autres designers et une sociologue.
L'équipe a d'abord interrogé différents types de ménages sur leurs motivations, leurs freins et leurs parcours, en matière de rénovation énergétique, avant de réunir, pour des ateliers intensifs et créatifs de deux jours, vingt-deux experts issus de tous les horizons : acteurs de la grande distribution, psychologues, marqueteurs, community managers, conducteurs de travaux, scénaristes de publicité... De ce « choc des cultures » sont nées cinquante idées : outils à développer, services ou dispositifs à créer, nouvelles approches à adopter... Un parcours de rénovation associant agence immobilière et architecte a ainsi été imaginé, pour proposer à l'acheteur un prix "tout compris" ; de même qu'un modèle de « tiers payant », inspiré de celui de la sécurité sociale, pour déduire les aides de l'État du prix à payer à l'artisan ou encore le développement des compétences des assureurs, susceptibles d'évoquer l'efficacité énergétique après un sinistre. Certaines de ces « pépites » pourront faire l'objet d'expérimentation, sur le mode « crash-test ». Un appel à projets sera lancé prochainement dans ce but. *« Une dizaine de volontaires, très intéressés sont déjà venus nous voir spontanément,* indique Ariane Rozo. *Cette approche plus concrète, plus sociologique et plus marketing permet de mobiliser de nouveaux acteurs. »*

PARTENARIAT AVEC LEROY MERLIN

Quels meilleurs relais, pour évoquer la rénovation énergétique, que les 137 magasins Leroy Merlin et leurs 22 000 collaborateurs ? Via un accord de partenariat, signé le 20 juin dernier avec l'ADEME, le géant du bricolage s'engage à développer la sensibilisation en la matière, à former ses équipes pour leur permettre de mieux accompagner les clients dans ce domaine. Les deux partenaires concrétiseront aussi une proposition du booster d'idées : la création de stands « pop-up réno » pour initier à la question énergétique, lors de son passage, un public davantage porté sur la décoration.

En savoir plus :
> Le rapport du Plan Bâtiment Durable : www.planbatimentdurable.fr/nouvelles-dynamiques-de-renovation-des-logements-r211.html
>Les pistes définies par le Booster d'idées : www.ademe.fr/booster-renovation

Plus d'infos :
> ariane.rozo@ademe.fr

© DR

CHRISTIAN MOUROUGANE,
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH)

BENOÎT FAUCHEUX,
VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE, DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET À L'ENVIRONNEMENT

© DR

ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Quel est le rôle des régions en matière de rénovation énergétique ?

Benoît Faucheux : La loi de transition énergétique et la loi NOTRe leur ont donné le rôle de chef de file en matière de transition énergétique et de rénovation énergétique. Il leur est notamment demandé d'élaborer un plan de déploiement des plateformes territoriales de la rénovation énergétique (PTRE). En région Centre-Val de Loire, nous visons une couverture totale des bassins de vie, d'ici à cinq ans, de 20 à 25 PTRE. Les régions assument un rôle de planification, d'animation et d'incitation.

Quel est le rôle spécifique de l'Anah ?

Christian Mourougane : L'Anah soutient les travaux de rénovation des propriétaires occupants en situation de précarité énergétique. Notre programme Habiter Mieux, associé au Fonds d'aide à la rénovation thermique (Fart) de l'État, finance jusqu'à 60 % des travaux nécessaires. Nous épaulons aussi certains propriétaires bailleurs et les copropriétés dégradées, mais en plus petit nombre. Enfin depuis le début de cette année, nous avons ouvert nos aides à la rénovation énergétique de copropriétés en capacité de lancer des travaux mais présentant des premiers signes de fragilité. Nous nous appuyons pour cela sur les collectivités locales.

Quel est votre but commun ?

C.M. : Définir le projet le plus efficace pour chaque particulier puis l'aider à monter son dossier. Notre ambition est de financer la rénovation énergétique de 70 000 à 100 000 logements par an. Il faut donc veiller à l'identification des ménages concernés et à la fluidité des circuits.

B.F. : Il est nécessaire de mieux organiser la chaîne des différents acteurs et, notamment, de rapprocher les circuits d'accompagnement du public, souvent un peu perdu. Que les ménages soient éligibles ou pas aux aides de l'Anah. Il faudrait que chacun travaille avec les mêmes circuits d'accompagnement.

Comment la région intervient-elle concrètement ?

B.F. : Elle propose un dispositif d'audit et de financement aux particuliers. Elle finance le réseau des Espaces Info Énergie et le déploiement expérimental de PTRE. Ces dernières ont créé un réseau d'entreprises formées à la rénovation énergétique performante et qui ont l'habitude d'intervenir en commun. C'est nouveau et prometteur. Par ailleurs, nous constatons que l'offre de prêt actuelle, souvent du prêt à la consommation, n'est pas adaptée au public non éligible aux aides de l'Anah Nous étudions la possibilité de déclencher une offre de prêt intégrant l'accompagnement technique et permettant de financer les travaux avec les économies d'énergie réalisées. Nous interviendrons soit en intermédiation bancaire, soit par le montage de tiers financements en ciblant les fonds de la Banque européenne d'investissement. L'enjeu est d'arriver à isoler 20 000 à 30 000 logements par an dans ma région et avec les outils bancaires actuels, nous n'y arrivons pas.

Quels sont les facteurs de réussite les plus importants ?

C.M. : Lorsque les collectivités locales montent des opérations programmées sur trois à cinq ans, cela donne de la visibilité aux acteurs et aux financements. Ces programmes peuvent s'associer à d'autres programmes de lutte contre l'habitat indigne par exemple. Mais globalement, le garant du succès, c'est l'accompagnement et l'assistance des ménages durant toute la durée de l'opération, jusqu'au financement du reste à charge. Nous essayons de construire des cofinancements sur ces questions avec les collectivités locales.

B.F. : Oui, l'accompagnement est fondamental, mais si l'on veut massifier la rénovation énergétique des logements, les territoires ont besoin de financements nouveaux. Les principales associations de collectivités demandent qu'une partie de la contribution climat-énergie leur soit affectée, pour financer les actions des PCAET des inter-communalités, et la mise en œuvre des volets climat-air-énergie des SRADDET, en particulier le déploiement des PTRE et la mise en place de sociétés de tiers-financement.

Plus d'infos :
> **benoit.faucheux@elus.regioncentre-valdeloire.fr**
> **christian.mourougane@anah.gouv.fr**

ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS DANS LEUR PROJET DE RÉNOVATION

Projet de rénovation accompagné par Rénobatys en Ille-et-Vilaine.

© DR

Trouver les solutions les plus pertinentes, repérer les bons artisans, comprendre les dispositifs financiers… La complexité de la tâche a parfois de quoi rebuter les particuliers. D'où l'intérêt des accompagnements proposés par les plateformes territoriales de rénovation énergétique (PTRE).

Marion a bien failli passer à côté des aides financières de l'ANAH, en décembre 2015, lors de la rénovation énergétique de sa maisonnette de belles pierres anciennes, dans le Pays de Fougères, en Ille-et-Vilaine. *« Si j'avais signé mes devis, comme j'en avais l'intention, ma demande n'était plus recevable… »* Heureusement pour son porte-monnaie et pour son confort futur, la jeune propriétaire avait eu la bonne idée de prendre rendez-vous, quelques jours plus tôt, avec la plateforme de rénovation énergétique locale, Rénobatys. Audition de ses intentions – isolation des murs et de la toiture du premier étage, changement des huisseries –, diagnostic complet sur place, projection des scénarios envisageables, présentation des différentes solutions et des aides possibles, calcul du plan de financement, préconisation, études des devis… Marion a été accompagnée tout au long de son projet par l'un des trois conseillers techniques de cette plateforme, financée conjointement par l'ADEME, la Région Bretagne, les Communautés de communes et les fonds européens.

PRÉCISION ET NEUTRALITÉ

« Lorsqu'on se lance dans des travaux, on est loin d'en maîtriser l'aspect technique comme l'aspect financier », remarque-t-elle. *« Les aides qui m'ont été proposées, 4 000 euros de la Communauté de communes et 5 000 euros de l'ANAH, sur un budget total de 16 000 euros pour 36 m², m'ont permis d'envisager un vrai saut qualitatif. Mes futures économies d'énergie sont ainsi estimées à 30 %. J'ai aussi pu choisir de la laine de bois plus écologique et sélectionner un éco-artisan. »* Marion a particulièrement apprécié d'avoir affaire à un seul interlocuteur, par ailleurs aussi neutre que précis dans la diffusion de ses informations techniques. *« À force de se renseigner, on est complètement perdu ! Cet expert m'a bien aidée à faire mes choix. »* Chargée d'une mission de service public et d'intérêt général, Rénobatys a été créée en 2015 par le Pays de Fougères, lauréat en 2014 de l'appel à projets régional pour la mise en œuvre d'une plateforme de rénovation de l'habitat. Chaque projet de rénovation bénéficie de 8 à 19 heures d'accompagnement. Les objectifs de Rénobatys : accueillir l'ensemble des citoyens du Pays de Fougères, quels que soient leurs projets (petit ou gros budget, petites ou grandes surfaces) et sécuriser leurs démarches de rénovation. En 2016, soit un an et demi après son lancement, la plateforme a ainsi accompagné près de 212 projets, cette année elle envisage d'en accompagner plus de 300.

DES PROGRÈS POUR TOUS

Faciliter le parcours des particuliers et encourager une rénovation énergétique de qualité : telles sont les principales missions de la centaine de plateformes territoriales de rénovation énergétique (PTRE), qui émergent sur toute la France. Créées par les collectivités locales, avec le soutien de l'ADEME, souvent en renforcement des Espaces Info Énergie, elles permettent notamment d'aiguiller les particuliers vers les bons dispositifs financiers, eux-mêmes liés à des critères de performance, contribuant ainsi à la structuration de l'offre. Un cercle vertueux qui profite à tous.

Plus d'infos :
> **contact@renobatys.bzh**

© DR

JONATHAN LOUIS,
SERVICE BÂTIMENT
DE L'ADEME

« FAIRE ÉVOLUER L'OFFRE PRIVÉE **VERS UN SERVICE GLOBAL ET QUALITATIF** »

En déclinaison de l'Accord de Paris, l'État a fixé un objectif extrêmement ambitieux au secteur du bâtiment : disposer d'un parc rénové au standard BBC à l'horizon 2050.

« Atteindre cet objectif implique des rénovations complètes, réalisées par des professionnels compétents issus de différents corps d'état : menuisiers, chauffagistes, plaquistes, charpentiers… Il est aussi nécessaire de disposer d'un pilote bien identifié pour la réalisation de ces travaux, difficiles à appréhender pour les néophytes. Nous travaillons donc, à l'ADEME, aux moyens de stimuler et de faire évoluer l'offre privée de rénovation afin qu'elle puisse répondre à ces différents enjeux. L'objectif est que chaque particulier puisse trouver, en fonction de son projet, une offre de qualité intégrant la programmation, le phasage et la réalisation des travaux, mais aussi la sélection des entreprises, la coordination et le suivi du chantier.

DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS D'ORGANISATION

Plusieurs modèles existent déjà, sur lesquels s'appuyer : architectes, groupements d'entreprises, contractants généraux, plateforme web de mise en relation, GSB (grandes surfaces de bricolage), négoce (distributeurs de matériaux)… Nous conduisons ainsi une étude, à paraître en octobre, pour clarifier ces différentes formes d'organisations tant sur les garanties qu'elles proposent aux particuliers, que sur leur capacité à répondre aux enjeux de massification et de qualité des travaux. Par ailleurs, l'ADEME soutient aussi les initiatives privées qui vont dans ce sens, notamment dans le cadre des Investissements d'Avenir et de l'appel à projets « Méthodes industrielles pour la rénovation et la construction de bâtiments ». Enfin nous travaillons à la mobilisation de ces différents professionnels dans le cadre des plateformes territoriales de la rénovation. »

PÉDAGOGIE **EN LIGNE**

Retours d'expérience, découverte des différentes étapes, témoignages de professionnels… grâce à la plateforme de cours en ligne « MOOC Bâtiment Durable », lancée en janvier dernier par l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable, avec France Université Numérique (FUN), la rénovation énergétique n'aura plus de secret pour personne. Issue d'un projet collaboratif de l'ensemble des professionnels de la filière bâtiment – une première ! –, cette initiative pédagogique s'adresse aux artisans comme au grand public. Les cours sont gratuits et accessibles à tous, après inscription. La plateforme compte deux MOOC à ce jour, axés sur les clés de la réussite et la méthodologie. D'autres sont en préparation sur les matériaux biosourcés, l'approche passive ou la gestion des chaufferies.

Plus d'infos :
> **jonathan.louis@ademe.fr**

En savoir plus :
> **https://mooc-batiment-durable.fr/**